

Activités libres récréatives pour favoriser la participation de tous!

Adresse

Complexe sportif
de Saint-Augustin-de-Desmaures
230, route de Fossambault
418 878-5473 poste 5800

Tarification non-résidents

EN LIGNE SEULEMENT
6 ans et + 5 \$



**Preuve de résidence exigée
pour tous en tout temps**

**Présentez-vous 30 minutes
avant le début du bain libre**

**Veuillez préparer votre carte loisirs
afin de la passer sur le lecteur optique :
téléphone ou carte**

Résidents de L'Ancienne-Lorette et de Québec

En vertu d'une entente avec la Ville de
L'Ancienne-Lorette, les citoyens de
cette municipalité sont considérés
comme résidents.

Les citoyens de la Ville de Québec sont
considérés comme résidents et n'ont
donc pas de frais pour tous les bains du
lundi 11 h au vendredi 12 h 15
inclusivement. Les frais non-résidents
s'appliquent aux bains après celui du
vendredi 12 h 15 et ce jusqu'au
dimanche soir.

**Réglementation
complète à :
VSAD.ca**



SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER



12 et 13 septembre



Jour	Heure	Note
Samedi 12 septembre	13 h 45 à 15 h 15	Inscription obligatoire
	18 h 35 à 19 h 25	
Dimanche 13 septembre	13 h 45 à 15 h 15	

Les horaires ci-dessus correspondent aux périodes du parcours aquatique,
offertes pendant les bains libres réguliers.

- **Non-résidents** : la tarification régulière pour les bains libres s'applique et est payable sur place, comme d'habitude.
- **Résidents** : preuve de résidence obligatoire.



Âge 6 ans et +



**Grandeur minimum
1,10 m**



6-8 ans : VFI obligatoire
(VFI disponibles à la piscine)